

EMPRUNT DE 24 MILLIONS pour aménagement des Grand & Petit  
Marchés.

Le MAIRE donne lecture du rapport de M. LEJEUNE, Architecte, concernant la réfection de ces deux Marchés.

1°) REFECTION du GRAND MARCHÉ

Pour la réfection nous avons naturellement conservé toute la charpente existante ainsi que la couverture.

Les cantines en mauvais état du côté de la rue Gasparin sont supprimées et remplacées par un parking à voitures agrémenté par de la verdure le long du bâtiment.

Des W.C. publics sont aménagés sur ce côté.

Les cantines donnant sur la rue Général Leclerc seront aménagées.

Il est prévu le remplacement des carreaux par des tables de marché modernes, en granito poli permettant le rangement dans des casiers prévus à cet effet, après le marché, des marchandises invendues. Le nettoyage du marché se trouve ainsi simplifié sans crainte de voir les marchandises gâtées par les jets d'eau des lances d'incendie.

Il a été réservé au fond l'emplacement de la chambre frigorifique accessible aux camions.

Il a été prévu également la reconstruction du logement du gardien, du bureau et du magasin. /.

2°) REFECTION du PETIT MARCHÉ

Nous avons conservé les murs et la toiture existants. Ce marché étant actuellement trop petit il a été prévu un agrandissement du côté de la rue Ste-Anne à l'emplacement de l'ancien poste de Police.

Il est prévu le remplacement des carreaux et des tables existants, en mauvais état, par des tables modernes en granito poli permettant le rangement, dans des casiers prévus à cet effet, des marchandises invendues, le nettoyage du marché se trouve ainsi simplifié sans crainte de voir les marchandises gâtées par les jets d'eau des lances d'incendie.

Il a été réservé un emplacement pour une chambre froide accessible aux camions.

Il est prévu également la réalisation de W.C. publics./.

L'Architecte;  
Signé: LEJEUNE.

Mme AMELIN. - Après la réfection les marchands conserveront-ils leur même place?

Le MAIRE. - Ma Collègue, vous avez, sur ce point, tous apaisements? De plus ceux qui se tiennent actuellement en dehors du Marché y trouveront place.

A l'unanimité, le Conseil vote l'emprunt de 24 millions pour l'aménagement des Grand et Petit Marchés.